

## MODALITES DE PAIEMENT

Les élèves qui ont participé régulièrement à l'épargne Italie depuis la 3<sup>e</sup> année sont dispensés partiellement des 4 premiers paiements (à concurrence des montants épargnés). Un état des comptes (intérêts compris) sera établi fin janvier.

Nous demandons de ne pas dépasser les échéances suivantes :

- 300 € pour la validation de l'inscription avant le 1 octobre à titre d'arrhes
- 270 € avant le 10 novembre
- 270 € avant le 10 décembre
- 270 € avant le 10 janvier
- Le solde (sur base du décompte reçu fin janvier) avant le 10 février

par versement ou virement au compte n° **BE16 7420 3053 9574** de la cagnotte du voyage d'Italie, Nivelles. Ne pas oublier d'indiquer le nom, le prénom et la classe de l'élève sur les bulletins de virement. Nous insistons sur le respect des échéances.

### **Ne disposant pas d'une assurance, en cas d'annulation, les sommes suivantes resteront dues :**

Annulation avant les vacances de Noël	300 €
Annulation entre le 24/12 et le 28/02	610 €
Annulation entre le 01/03 et le 15/03	860 €
Annulation après le 15/03	l'intégralité

### **NOTE IMPORTANTE**

Les élèves qui ont participé régulièrement à l'épargne Italie et décident de ne pas participer au voyage seront remboursés sur base d'une demande à adresser à M Huvelle (georghuvelle@csgn.be), en précisant le nom et prénom de l'élève, l'année du voyage concerné, le numéro de compte à partir duquel les versements ont été réalisés, le numéro du compte à créditer.

**VOIR VERSO**

## 📅 Voyage Italie – Echancier sous forme de liste de vérification 🕒



- 1 octobre **Pour tous les élèves** : remettre dans le casier de M Lengelé la feuille bleue « *Formule d'inscription et d'engagements* » complétée et signée.
- 1 octobre **Pour les élèves n'ayant pas participé à l'épargne** : effectuer un virement de 300 € sur le compte n° **BE16 7420 3053 9574** et noter en communication le nom et le prénom de l'étudiant. Ce virement valide l'inscription pour le voyage.
- 10 novembre **Pour les élèves n'ayant pas participé à l'épargne** : effectuer un virement de 270 € sur le compte n° **BE16 7420 3053 9574** et noter en communication le nom et le prénom de l'étudiant.
- 10 décembre **Pour les élèves n'ayant pas participé à l'épargne** : effectuer un virement de 270 € sur le compte n° **BE16 7420 3053 9574** et noter en communication le nom et le prénom de l'étudiant.
- 10 janvier **Pour les élèves n'ayant pas participé à l'épargne** : effectuer un virement de 270 € sur le compte n° **BE16 7420 3053 9574** et noter en communication le nom et le prénom de l'étudiant.
- 3 février **Pour tous les élèves** : remettre la « *fiche de santé* » (document vert) complétée dans le casier de Madame Muamba (sous enveloppe). Pour des raisons évidentes de sécurité, merci de compléter le document dans son entièreté et avec attention.
- 10 février **Pour tous les élèves** : effectuer un virement correspondant au solde du voyage (sur base du décompte reçu fin janvier) sur le compte **BE16 7420 3053 9574** et noter en communication le nom et le prénom de l'étudiant. Attention ! Ce numéro de compte n'est pas le même que celui sur lequel l'épargne a été réalisée.
- 2 mars **Pour tous les élèves** : remettre à M Lengelé le document jaune « *Autorisation parentale* » complété, signé et authentifié par la commune.